



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE
OFFICE DES VINS ET DES PRODUITS
DU TERROIR

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Un bouquet d'arômes fruités : le Non Filtré 2007!

En 2007, le débourrement de la vigne a été précoce, au cours d'un printemps chaud et sec : la période végétative a commencé avec beaucoup d'avance. Les mois d'été qui ont suivi étaient quant à eux plus humides, et relativement frais. Enfin, à l'automne, à l'approche de la vendange, une météo composée de bise et de soleil a affiné la maturité des baies. La récolte était d'excellente qualité, les raisins étaient très sains et parfaitement mûrs, avec une extraordinaire concentration aromatique.

Un Non Filtré 2007 au fruité fort en intensité

Le Non Filtré 2007 se caractérise par son fruité très intense, sur des notes de pamplemousse, et de fruits exotiques. Ce vin présente un très grand équilibre. La fraîcheur des nuits de l'été a permis de préserver des arômes fins et subtils et maintenir une bonne vivacité. Ses arômes reposent sur de très belles lies en suspension aux reflets de couleur crème et dorée.

La proportion de Chasselas vinifié et commercialisé en Non Filtré est demeurée stable à 9% de la production totale. C'est dans le Littoral neuchâtelois que se vend plus de la moitié du Non Filtré, un produit que les amateurs aiment particulièrement acquérir directement auprès de l'encavage de leur choix. Les restaurateurs ne sont pas en reste puisque près de 40% de la consommation du Non Filtré se fait chez eux.

Dégustations publiques

Comme de coutume, le Non Filtré sera commercialisé dès le 3ème mercredi du mois de janvier. Connaisseurs et amateurs pourront aller le découvrir lors des dégustations organisées par l'Office des vins et des produits du terroir (OVPT) et au cours desquelles il sera comparé et apprécié les qualités du Non Filtré d'environ 25 encavages du Littoral neuchâtelois:

- **Mercredi 16 janvier de 16h30 à 20h30 au Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel ;**
- **Jeudi 17 janvier, de 16h30 à 20h30, à la Halle aux Enchères de La Chaux-de-Fonds.**

Neuchâtel, le 15 janvier 2008